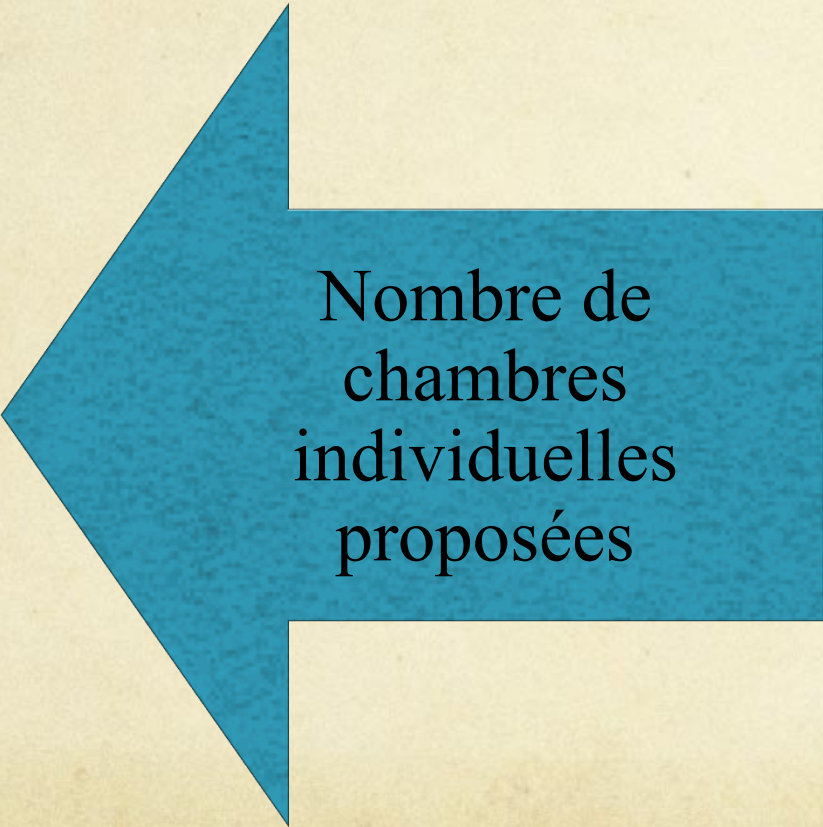



Qualité de vie du résident dans sa sphère d'intimité



La qualité de vie du résident dans sa sphère d'intimité : les types de chambres proposées

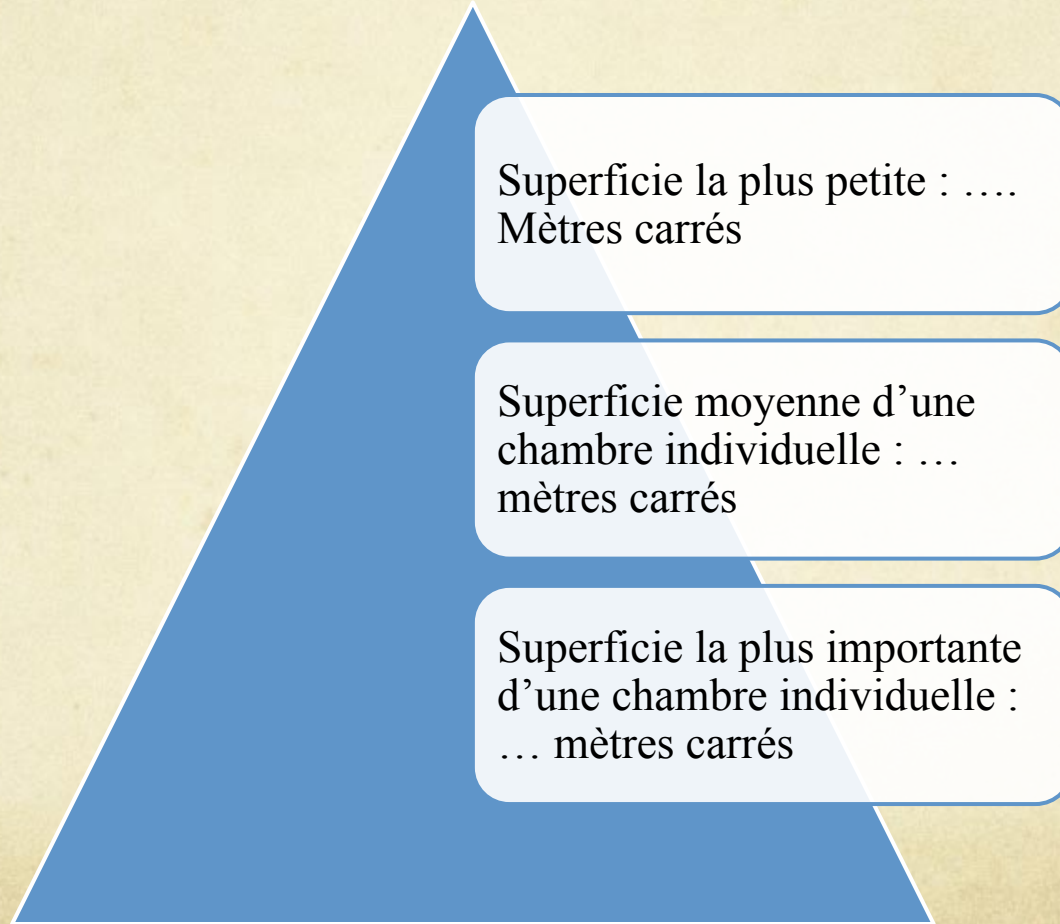


Nombre de
chambres
individuelles
proposées

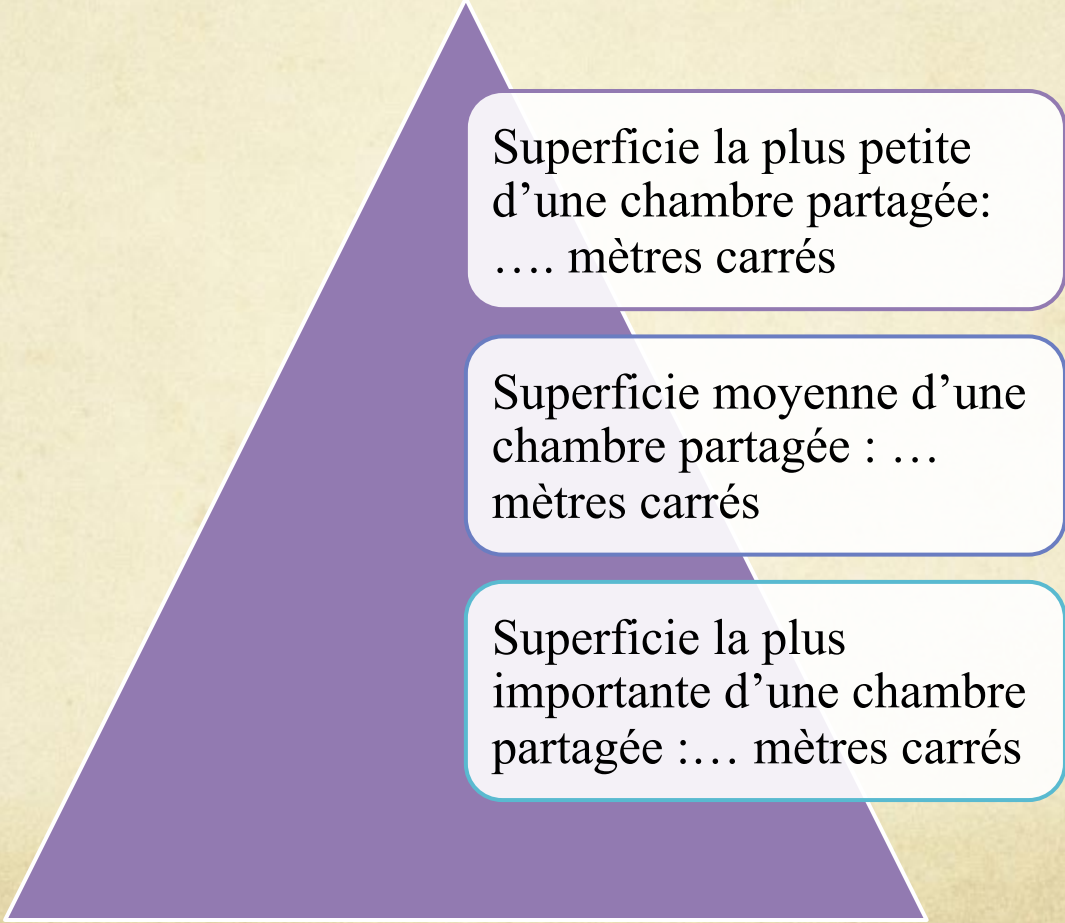


Nombre de
chambres partagées
proposées

La qualité de vie du résidant dans sa sphère d'intimité : les superficies des chambres individuelles



La qualité de vie du résidant dans sa sphère d'intimité : les superficies des chambres partagées



Superficie la plus petite
d'une chambre partagée:
.... mètres carrés

Superficie moyenne d'une
chambre partagée : ...
mètres carrés

Superficie la plus
importante d'une chambre
partagée : ... mètres carrés

La dimension légale

Superficie souhaitée d'une chambre partagée

- 22 m² et +

Superficie souhaitée d'une chambre individuelle

- 18 à 20 m²

La qualité de vie du résidant dans sa sphère d'intimité : l'équipement sanitaire de la salle de bains

Présence d'un W.C.

Existence d'une douche accessible

Mise en place d'un lavabo adapté

Pose d'une armoire de rangement

Installation éventuelle d'un miroir

La qualité de vie du résident dans sa sphère d'intimité : la liberté de vie et de choix

les trois grands principes du respect de l'intimité de la chambre de résidents

Fermer sa porte
d'entrée

Pouvoir
apporter ses
meubles, dans
le respect des
prescriptions de
sécurité

Recevoir dans
l'intimité sa
famille, ses
amis...

7